



# Association Libre en Communs

Conseil d'administration  
Procès-verbal du 27 août 2023

## Ordre du jour

- Finances ;
- Campagne d'été d'appel aux dons ;
- Stage de Guillaume ;
- Demande de stage de Marian ;
- Journée des associations à Saint-Maur-des-Fossés 2023 ;
- Invitation du maire SMDF au Saint-Maur Food Trucks Festival ;
- Fête de l'Humanité ;
- Vote sur la révision de la charte CHATONS ;
- Demande de rapports annuels FDN ;
- Courriel du bureau FDN « LeC et FDN » ;
- Rencontres Libre en Communs mensuelles.

## Quorum (membres présents)

Les membres du Conseil d'administration de Libre en Communs se sont réunis au moyen de la visioconférence, présidés par Julian Barathieu, président de l'association l'ayant convoqué conformément aux statuts.

Sont présents : Julian Barathieu, Adrien Bourmault, Cyrille Louarn, Claudia Ma, Christian Momon, Jean Sirmai.

Le quorum étant atteint par 100 % des présences et représentations, les débats peuvent se dérouler valablement.

## Délibérations

Les membres du Conseil d'administration de Libre en Communs, après débat sur chacun des points, procèdent aux délibérations suivantes.

### Finances

- Notre association comporte des soldes d'un montant de :
  - 4 746,28 € dans le compte courant ;
  - 340 € dans la caisse ;
  - 60 € de chèque.
- Organisation d'une campagne de don afin de compléter un manque de recettes.

Adopté à l'unanimité

## Campagne d'été d'appel aux dons

- Lors de la précédente réunion du Conseil d'administration, nous constatons la nécessité d'organiser une campagne d'appel aux dons durant l'été.
- Ces dons permettront de financer Chalec, la rémunération du stage de Guillaume Poujoulat et d'être présents à des événements majeurs (comme FdH, CdL).

**Adopté à l'unanimité.**

## Stage de Guillaume Poujoulat

- Guillaume Poujoulat a commencé son stage depuis le début du mois de juillet 2023.
- Nous effectuons des points audio quotidien.
- Fin de la phase d'audit de Tasmota et de ses dépendances (identification des morceaux non libres).
- Sélection et commande d'un modèle à récupérer en point de livraison local, modèle USB.
- Phase de build d'une version flashable qui commence.
- Date soutenance de stage le 21 septembre.

**Adopté à l'unanimité.**

## Demande de stage de Marian

- L'association reçoit une nouvelle candidature pour effectuer un stage. Nous disposons, à ce jour, les informations suivantes :
  - Marian est membre de l'Association Libre en Communs, ancienne stagiaire et a participé à la mise en place de notre deuxième baie situé à Fontainebleau ;
  - Elle recherche un stage court et non rémunéré ;
  - Nous avons reçu une convention de stage de sa part.
- Plusieurs sujets de notre infrastructure sont compatibles avec ses compétences (mesure débit internet, dhcp ipv6).

**Adopté à l'unanimité.**

## Journée des associations à Saint-Maur-des-Fossés 2023

- Une journée des associations à Saint-Maur-des-Fossés a lieu ce dimanche 3 septembre 2023.
- Participation de l'association à cet événement.
- Organisation d'un appel à bénévoles.

**Adopté à l'unanimité.**

## Invitation du maire de Saint-Maur-des-Fossés au Saint-Maur Food Trucks Festival

- Une invitation non nominative envoyée par courriel de la part du maire de Saint-Maur-des-Fossés à l'évènement Food trucks Festival nous est parvenue. Il aura lieu du vendredi 8 au 10 septembre 2023 sur la place des Marronniers à Saint-Maur-des-Fossés.
- Notre association ne sera pas présente à cet événement.

**Adopté à l'unanimité.**

## Fête de l'Humanité

- La Fête de l'Humanité aura lieu du vendredi 15 au dimanche 17 septembre 2023.
- Des décisions concernant les budgets de financement de l'évènement ont été prises lors du précédent Conseil d'administration :
  - possibilité de financer indirectement l'espace, par participation à la campagne de dons ;
  - ne pas financer les interlocutrices et interlocuteurs car ils sont potentiellement incompatibles avec les statuts et buts de Libre en Communs.
- De nouvelles précisions ont été apportées concernant ces décisions :
  - le financement de l'espace se fera à hauteur de 200 € ;
  - nous participerons à la campagne de recherche de dons par l'intermédiaire de la cagnotte HelloAsso prévu à cet effet. Le montant est à envisager.

**Adopté à l'unanimité.**

## Vote sur la révision de la charte CHATONS

- Il s'agit d'un appel à vote sur la révision de la charte CHATONS. La date limite du dépôt des votes est le 15 septembre 2023.
- Après discussion, le Conseil d'administration prend les décisions suivantes :
  - l'association Libre en Communs participe aux votes sur la révision de cette charte et s'oppose fermement à la proposition des modifications de la charte CHATONS car le contenu de la révision est incompatible avec les statuts et les buts de Libre en Communs ;
  - si cette proposition, favorisant ces modifications, obtient la majorité des voix, qui sont contraires à nos statuts, notre association prend la décision de quitter le collectif CHATONS.

**Adopté à l'unanimité.**

## Demande de rapports annuels 2022 FDN

- Lors de la réunion du précédent Conseil d'administration, il avait été décidé d'envoyer un courriel à FDN leur demandant une publication de leur rapport moral et leur rapport financier dans la mesure où nous n'avions reçu aucune nouvelle. Depuis, un « bilan financier 2022 » a été mis en ligne.
- Cependant, après lecture de leur rapport financier, certaines incohérences ont été relevées. Il s'agit des sujets suivants :
  - le rendu de case services internet 2022 semble anormal ;
  - les charges, actives et passives sont de valeurs négatives ;
  - Les intérêts financiers sont notés nuls mais un livret bleu est indiqué rempli.
- Certains membres du Conseil d'administration proposent une réponse par courriel visant à faire part des points précédents.

**Adopté à la majorité simple, pour 83 %, contre 17 %.**

## Courriel du bureau FDN « LeC et FDN »

- Un courriel a été reçu du bureau de FDN contenant des questions, des demandes d'explications et une invitation à une réunion de bénévoles où ces sujets seront abordés. Le Conseil d'administration prend les décisions suivantes :
  - l'association Libre en Communs ne pourra pas répondre présente à cette réunion ;
  - un courriel destiné à FDN sera envoyé en vue de répondre à leurs demandes.

**Adopté à la majorité simple, pour 83 %, contre 0 %, blanc 17 %.**

## Rencontres Libre en Communs mensuelles

- Lors du précédent Conseil d'administration, il a été décidé que les rencontres auront lieu les deuxièmes vendredis soirs du mois à partir de septembre.
- Cependant, cet évènement mensuelle ne présente, à ce jour, aucun bénévole responsable pour ces réunions.
  - un appel à bénévole ou un recrutement sera à envisager.

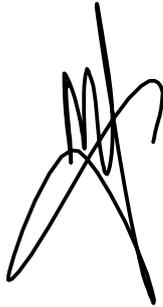
**Adopté à l'unanimité.**

De tout ceci, il est dressé le présent procès-verbal pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS, le 27 août 2023

**Signature (numérique)**

Claudia Ma, secrétaire adjointe

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long vertical stroke, positioned to the right of the name Claudia Ma.